



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Enseignants

Question écrite n° 50265

Texte de la question

M. Roger Mei attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le retard dans la mise en oeuvre de l'indice 780 comme indice terminal de la « hors classe » des professeurs d'éducation physique et sportive. Le projet de décret mettant en place cet indice a été examiné le 5 décembre 1996 par le comité technique paritaire ministériel et il semblerait qu'à ce jour le décret ne soit toujours pas signé. La mise en application devrait prendre effet le 1er septembre 1996 pour les personnels ayant à cette date trois ans et plus d'ancienneté dans le 6e échelon de la « hors classe ». Devant le retard pris par la mise en application de ce décret, il lui demande quelles mesures seront prises pour régulariser cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Meï Roger](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50265

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1740